

CAI EAS
RIBF
6 OCT 76
REF c.3

ebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, No 40
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OCT 6 1976
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

Bilan du programme de lutte contre l'inflation au Canada	1
De jeunes Américains s'intéressent à Louisbourg	3
Le travail de sauvetage des Forces canadiennes	4
Un poète québécois est honoré en France	5
Au Manitoba, on pêche en toute saison	5
Les études supérieures à McGill, de ses débuts à nos jours	6
Colloque sur la syntaxe et la sémantique: une première au Québec	6
Le Prairie Dog Central reprend le rail	6
Construction d'un tunnel routier	6
Le logement coopératif	7
Un vestige de la traite des pelleteries	8
"Anglos" à l'Université Laval	8

Bilan du programme de lutte contre l'inflation au Canada

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a présenté, le 7 septembre, le bilan du programme de lutte contre l'inflation et a annoncé les modifications qui seront apportées aux indicateurs proposés en matière de prix et de bénéfices.

Voici quelques extraits de l'exposé de M. Macdonald.

Depuis l'instauration du programme de lutte contre l'inflation, il y a un an, des progrès ont été enregistrés dans le domaine des prix. En décembre dernier, le rythme de hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) par rapport à l'année précédente est descendu au-dessous de 10 p. cent pour la première fois depuis 21 mois. Depuis, l'augmentation des prix a continué de ralentir si bien qu'en juillet les prix à la consommation n'étaient que de 6.8 p. cent supérieurs à ceux de l'an dernier. Voilà qui est encourageant lorsqu'on se rappelle qu'en août 1975 le taux de hausse sur douze mois était de 11.1 p. cent.

Ce ralentissement salutaire de l'inflation est dû en grande partie à l'évolution favorable du prix des produits alimentaires, qui ont en fait baissé en moyenne chaque mois, de décembre à avril. Grâce au programme anti-inflation, la diminution des coûts dans les entreprises de transformation et de distribution alimentaires a pu être transmise aux consommateurs.

Bien sûr, le prix de nombreuses denrées alimentaires, qu'elles soit produites au Canada ou importées, accuse des fluctuations. Il faut s'attendre à ce que certains des produits dont les prix ont baissé cette année coûtent plus cher dans l'avenir. Aussi ne faudrait-il pas que le ralentissement du coût de la vie qui a été observé conduise à un optimisme exagéré.

Il est cependant rassurant de constater la nette décélération des prix dans les domaines autres que l'alimentation. Ces secteurs, qui représentent plus de 70 p. cent du coût de la vie, accusaient en juillet une hausse annuelle de 9.2 p. cent, comparativement à 10.2 p. cent lors de l'établissement du programme. Pour les trois mois terminés en juillet, leur taux annuel d'augmentation n'était que de 6.1 p. cent.

...Rappelons que les indicateurs

arithmétiques, applicables aux rémunérations pour la première année d'application du programme, comportent un facteur de protection de base de 8 p. cent, plus 2 p. cent au titre de la participation aux gains de productivité, et un facteur de rajustement variant entre -2 et +2 p. cent, selon l'évolution des rémunérations de chaque groupe avant l'instauration du programme. Au début du mois d'août, la Commission de lutte contre l'inflation avait été saisie des nouvelles conventions salariales touchant plus de deux millions de travailleurs soumis aux contrôles obligatoires. Pour un peu moins de la moitié des employés intéressés, les propositions initiales étaient en deçà des indicateurs, les autres dépassant les plafonds permis. Pour l'ensemble de ces deux millions de salariés, les conventions négociées prévoyaient en moyenne des hausses de rémunération de 12.2 p. cent, soit environ 2.3 p. cent de plus que les indicateurs.

Les conventions étudiées jusqu'à la mi-août par la Commission, et qui prévoyaient des augmentations supérieures aux indicateurs, visaient plus de 550 000 travailleurs. Les hausses de rémunération particulièrement fortes (14.5 p. cent en moyenne) correspondaient à des cas où les intéressés jugeaient que des relations historiques bien établies ou d'autres facteurs particuliers justifiaient une progression supérieure aux indicateurs arithmétiques. La Commission a souvent été d'un avis différent. Cependant, dans un nombre considérable de cas, elle a reconnu qu'une augmentation quelque peu supérieure aux indicateurs était justifiée. La Commission a toutefois limité ces hausses à 12.11 p. cent en moyenne, soit 2.3 p. cent de plus que les indicateurs moyens applicables...

Les statistiques de la Commission portent tant sur les employés syndiqués que sur les non-syndiqués. Les don-

nées relatives à la première catégorie de travailleurs sont fournies par le ministère du Travail dans ses rapports trimestriels sur les nouvelles conventions collectives touchant plus de 500 employés. Ces rapports rendent compte des hausses des rémunérations de base convenues initialement, compte non tenu des clauses d'indexation ni des décisions éventuelles de la Commission de lutte contre l'inflation. Ces données révèlent que les taux d'augmentation proposés pour la première année des nouvelles conventions collectives sont descendus à 13.4 p. cent dans les contrats conclus au deuxième trimestre de 1976, contre 21.8 p. cent au cours de neuf premiers mois de 1975. L'augmentation moyenne des rémunérations de base négociées, pour toutes les conventions actuellement en vigueur, s'établissait à 12 p. cent au deuxième trimestre, comparativement à 13.8 p. cent pour les neuf premiers mois de l'an dernier.

Contrôle des loyers

...Toutes les provinces ont maintenant mis en place des mécanismes de contrôle des loyers et des organismes d'examen ou d'appel. Des plafonds d'augmentation annuelle allant de 8 à 10.6 p. cent sont établis dans huit provinces. Deux provinces ont fixé des règles, sans spécifier les augmentations maximales de loyers permises. Toutes, à l'exception d'une, ont exempté les nouveaux logements des mesures de contrôle pendant une certaine période. Depuis la mise en oeuvre de ces mesures, l'augmentation moyenne des loyers s'est ralentie. Alors qu'elle avait progressé au taux annuel de 8.4 p. cent au cours des six mois précédant l'instauration du programme anti-inflation, la composante "loyers" de l'IPC n'a augmenté que de 5.2 p. cent au cours des six derniers mois.

Il semble certain que la hausse de l'IPC pour l'année qui se terminera en octobre 1976 sera inférieure aux 8 p. cent visés. L'objectif actuellement visé pour la deuxième année d'application du programme est de ramener l'inflation à 6 p. cent....

Les dépenses gouvernementales

La clé de voûte de notre politique fiscale est la restriction des dépenses fédérales. Le gouvernement s'est fixé

publiquement des objectifs précis. Dans le Livre blanc sur le programme de lutte contre l'inflation, le gouvernement déclarait que l'augmentation tendancielle de ses dépenses ne devrait pas dépasser la croissance du produit national brut.

...Ces objectifs, qui ne permettent guère d'accroître en termes réels les dépenses du gouvernement, restent les mêmes...Le Conseil du Trésor rejette la majeure partie des propositions de dépenses supplémentaires qui lui sont soumises. Les ministères fédéraux sont obligés de revoir leurs priorités et d'élaguer les programmes existants, notamment s'ils désirent entreprendre de nouvelles activités....

La politique de restriction de dépenses oblige également le gouvernement à respecter scrupuleusement les indicateurs applicables aux rémunérations et à imposer des économies dans toute la fonction publique. On n'augmente les effectifs que là où les services à rendre au public sont prioritaires. Nous sommes convaincus que la restriction des dépenses peut et doit contribuer dans une large mesure à la réussite du programme anti-inflation.

Les indicateurs de prix et de bénéfices

...Je désire rappeler que l'objectif du programme est de limiter le rythme d'augmentation des prix et que la limitation des bénéfices n'est qu'un moyen de parvenir à cette fin.

...Nous avons envisagé diverses modifications des règles concernant l'établissement des prix et la productivité. Il a été extrêmement difficile de les mettre sous une forme telle qu'elles bénéficient uniquement aux entreprises ayant réellement amélioré leur productivité ou comprimé leurs coûts. Les entreprises qui ne pourraient s'en prévaloir se sentiraient victimes d'une injustice. Si l'on veut concevoir des dispositions applicables plus particulièrement à un certain groupe, on risque d'accroître encore la complexité du programme. J'ai donc décidé d'aborder toute cette question des incitations dans une optique différente. Les mesures de productivité et d'établissement des prix proposées pour les entreprises assujetties à la Partie 1 des indicateurs ne seront pas mises en vigueur. Je propose de les remplacer par un crédit pour investissement. On déterminera à cette fin les investissements admissibles, de la même façon que

pour le fisc, mais avec quelques catégories de plus. Les entreprises qui réaliseront ces investissements au Canada pourront en déduire la moitié de leurs résultats, jusqu'à concurrence de 10 p. cent des bénéfices permis. Ce crédit ne pourra être imputé qu'aux bénéfices réalisés dans les secteurs autres que la distribution, tel que prévu dans les règles initiales d'établissement des prix et de productivité. De cette façon, les entreprises seront incitées à améliorer leur productivité dans le contexte concurrentiel que nous prévoyons au cours de la durée d'application du programme, et elles auront la possibilité de dégager des ressources supplémentaires pour financer leurs investissements, sans que le degré nécessaire de restriction des prix s'en trouve diminué.

Les nouvelles règles applicables aux prix et aux bénéfices peuvent se résumer comme suit:

1. Toutes les entreprises seront soumises à la règle de la marge nette.
2. Elles pourront toutes choisir comme période de base soit la moyenne des cinq exercices terminés avant le 14 octobre 1975, soit le dernier exercice intervenu avant le 1^{er} mai 1976.
3. Les entreprises ne s'occupant pas de distribution ne pourront réaliser par rapport à leur chiffre d'affaires, des bénéfices nets (avant impôt) supérieurs à 85 p. cent de leur marge de la période de base. Pour les entreprises de distribution, la marge nette maximale permise sera de 95 p. cent.
4. Bien qu'elles ne soient pas soumises à une règle analogue au niveau des gammes de produits, les entreprises devront facturer ces derniers en fonction de leur prix de revient. La Commission continuera d'exiger l'information nécessaire et sera habilitée à réviser en baisse les hausses de prix de produits particuliers lorsque celles-ci ne seront pas proportionnées à l'augmentation des coûts correspondants.
5. Toutes les entreprises pourront réaliser un taux de rendement d'au moins 8 p. cent sur leurs avoirs propres, sans égard aux résultats de leur période de base.
6. Un nouveau crédit pour investissement sera prévu, pour permettre aux entreprises ne s'occupant pas de distribution de déduire de leurs résultats la moitié des dépenses correspondant à une vaste gamme d'investissements au Canada, jusqu'à concurrence de 10 p. cent des bénéfices permis.

De jeunes Américains s'intéressent à Louisbourg

Les touristes américains pour qui il ne sera pas possible de se rendre visiter la forteresse de Louisbourg au cours de leur pèlerinage historique du bicentenaire, pourront la contempler en miniature, ainsi que d'autres monuments historiques, puisque des étudiants de la *Milwaukee School of Engineering* de l'état du Wisconsin (É.-U.) ont entrepris, à l'occasion du bicentenaire de leur pays, d'en fabriquer les maquettes. L'idée est venue de James Robillard, étudiant diplômé de cette école.

Les maquettes ont été exposées à la bibliothèque de l'Université du Wisconsin jusqu'au 30 septembre avant d'entreprendre la tournée d'autres États. Elles représentent, en plus de la forteresse, l'*Independence Hall* (de Philadelphie), le Cabildo (ancien édifice parlementaire de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane) et Monticello (situé près de Charlottesville, en Virginie) résidence de Thomas Jefferson, un des pères de l'Indépendance américaine.

Michael E. Chrusciel et David G. Patterson fabriquèrent la maquette en utilisant du balsa, du "crescent board", des baguettes en bois et leur imagination! Ce fut un travail long et minutieux de sculpter à la main ses 150 fenêtres et de tailler les 500 rondins miniature de la palissade. Chaque maquette coûte de 60 à 100 dollars.

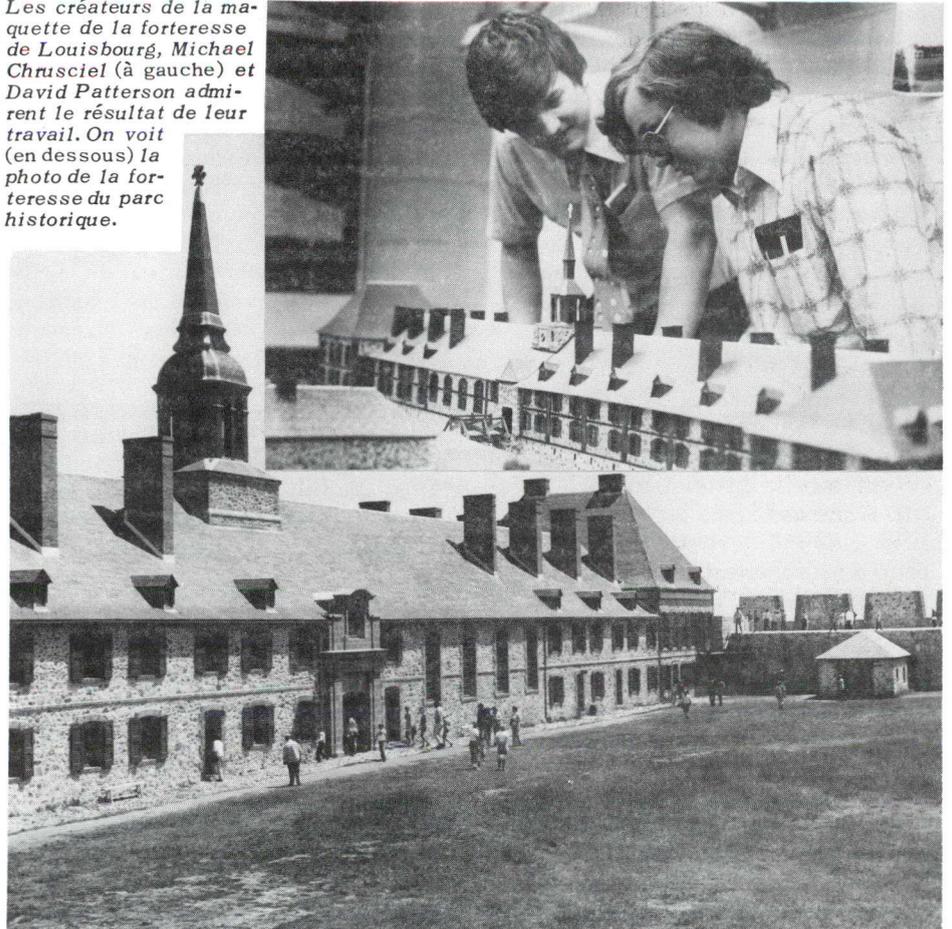
Notes historiques

Situé à 36,8 km au sud de Sidney, au Cap-Breton (Nouvelle-Écosse), le parc historique de Louisbourg témoigne d'une certaine capacité des hommes de ranimer ce que le temps et les générations précédentes ont détruit. Cette place forte de l'Acadie qui défendait l'entrée de la Nouvelle-France, tombait pour la seconde et dernière fois aux mains des Anglais peu avant la chute de Québec. D'après un historien canadien-anglais, Louisbourg exprimait la fierté, la puissance militaire et le génie technique de l'époque de Louis XIV.

(Nous avons extrait les lignes qui suivent d'un article paru dans la revue Conservation Canada et signé par M. John Fortier, directeur du parc historique.)

Assaillie par quelque 16 000 hommes et plus de 150 navires, Louisbourg devait se rendre en 1758.

Les créateurs de la maquette de la forteresse de Louisbourg, Michael Chrusciel (à gauche) et David Patterson admirent le résultat de leur travail. On voit (en dessous) la photo de la forteresse du parc historique.



C'était le centre d'une colonie de plus de 5 000 hommes et de leurs familles. Ils étaient pêcheurs, artisans, soldats, marchands, boutiquiers et fonctionnaires. A la suite du relèvement au cours des années trente de quelques-unes de ses ruines et de la construction d'un musée, c'est aujourd'hui une ville désertée la nuit et un site archéologique d'une grande importance.

Pour obvier au chômage

La forteresse abandonnée devenait un lieu historique en 1928, juste avant la crise économique. Les mineurs du Cap-Breton voyaient leur moyen de subsistance leur échapper. La demande de charbon diminuait. Une commission royale se pencha sur le problème et proposa une solution doublement avantageuse. La reconstruction de Louisbourg procurerait un gagne-pain aux chômeurs et attirerait les touristes.

C'est ainsi que s'ouvrirent hâtivement des chantiers sur les lieux de l'ancienne place forte. Les ruines reprenaient forme. Elle continuait toujours à le faire. Quand l'entreprise se

terminera avec la décennie actuelle, le gouvernement aura investi 25 millions \$ dans la reconstruction de Louisbourg.

Le parc historique de Louisbourg

...En 1940, Louisbourg, lieu historique depuis 12 ans, est devenu un parc historique. C'est que la nature qui l'environne a de grands attraits et elle vient se marier à l'histoire.

La place forte de l'Acadie s'élevait face à la mer. De nombreux oiseaux aquatiques viennent nicher dans les marais salants. La lumière qui souvent doit traverser la brume, vient baigner Louisbourg d'une atmosphère irréelle.

Un rocher, Black Rock, dont la position favorisait l'assiégeant, porte toujours les marques des tentatives des assiégés pour l'équarrir. C'est aussi un chaînon d'une ensemble géologique d'origine volcanique qui a quelque 500 millions d'années.

La plaine de Gabarus, avec ses marécages, protégeait quelque peu Louisbourg des attaques par l'arrière. C'est le gîte des chevreuils et des renards.

L'anse Kennington a une belle plage

de sable et des phoques viennent parfois sur une petite île dans cette anse. C'est l'endroit où les Britanniques débarquèrent il y a plus de deux siècles, pour s'emparer de Louisbourg.

Le ruisseau Brook abrite entre autres une colonie de castors. Il traçait les limites du bivouac du régiment d'assaut.

L'angélique qui pousse dans la région, nous vient de France. On la cultivait à Louisbourg avec d'autres herbes aromatiques.

A mesure que la construction de Louisbourg s'achève, on reconnaît mieux ce lien entre la nature et l'histoire. Cette présence d'une nature exceptionnelle favorise aussi la création d'une ambiance historique particulière. Les visiteurs des années 1980 pourront pleinement jouir de la double beauté du lieu. C'est du moins l'intention des responsables de la vulgarisation d'amener les gens à percevoir ce double aspect de Louisbourg.

Pour "Parcs Canada", Louisbourg constitue la plus ambitieuse tentative d'aménagement des ressources historiques.

Le travail de sauvetage des Forces canadiennes

Deux adolescents tirés d'un radeau à la dérive en pleine mer; une mère et son bébé malade transportés par avion à l'hôpital juste à temps; un chasseur, en proie à la panique, retrouvé après une semaine de recherches: ce ne sont pas là des idées de scénario pour une série télévisée, mais quelques exemples illustrant le travail hebdomadaire des membres des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger.

L'intense activité des mois d'été amène, plus que jamais, marins, soldats et aviateurs des Forces canadiennes à participer à la recherche de voyageurs égarés.

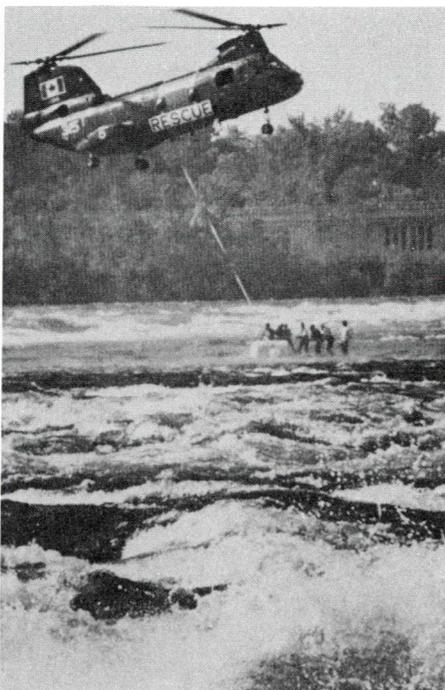
Les quatre escadrons de transport et de sauvetage qui se trouvent dans les secteurs-clé (recherche, sauvetage, Grand Nord) sont particulièrement occupés. Ils parcourent des milliers de milles chaque année pour retrouver des personnes disparues, notamment les occupants d'embarcations ou d'aéronefs dont on a perdu la trace.

Par ailleurs, les Forces canadiennes dépensent des centaines de milliers de dollars à suivre la piste des signaux

provenant de localisateurs-émetteurs actionnés accidentellement. Ces appareils, qui se déclenchent automatiquement lors d'un écrasement, émettent des signaux radio destinés à guider les appareils de recherche, et peuvent en effet être mis en marche par un léger choc ou un atterrissage en terrain cahoteux. Parfois même, ils se déclenchent sans raison et il arrive que des pilotes négligents oublient de vérifier, après un atterrissage sans encombre, si le localisateur-émetteur d'urgence de leur appareil ne s'est pas mis en marche accidentellement.

La vie n'est jamais monotone pour les escadrons de transport et de sauvetage. En fait, cet été, ils ont, en une semaine, participé à 250 opérations de recherche et sauvetage, et, à 36 reprises, ils ont eu recours à tous les moyens dont ils disposent.

Le 442^e Escadron, de la région du Pacifique, a effectué un certain nombre d'évacuations sanitaires dans les régions montagneuses du centre de la Colombie-Britannique. C'est ainsi qu'il



Niagara Falls Review

Un hélicoptère des Forces armées canadiennes se porte au secours de Tibor Hitenyi des États-Unis, qui, parti de la rive américaine de la rivière Niagara, se proposait de franchir les chutes dans un réservoir à propane. Bloquée par des roches à quelque 360 mètres en amont des chutes, la lourde "embarcation" (585 kg) s'est retournée avec son occupant, le plaçant dans une situation fort dangereuse.

a assuré le transport, à Vancouver, d'un nouveau-né atteint de troubles respiratoires, d'une jeune femme enceinte dont le cas présentait des complications, et d'un garçon de sept ans blessé dans un accident d'automobile.

Deux appareils du 442^e Escadron ont également accompagné les navires *Porte-de-la-Reine* et *Porte Québec* afin de sauver, au cours d'une tempête, l'équipage d'un bateau de pêche en perdition au large de l'extrémité nord de l'île de Vancouver.

Dans le Grand Nord, un avion *Twin-Otter*, du détachement du 440^e Escadron, a repéré les débris d'un hélicoptère porté disparu à la suite d'un vol de reconnaissance provenant de Yellowknife. Les trois membres de l'équipage avaient été tués.

Au Québec, 75 militaires du 2^e Groupe de combat, de la base de Pétawawa, ont ratisé d'épaisses broussailles pendant une semaine à la recherche d'un chasseur égaré. Il fut retrouvé.

Au centre du pays, les appareils des 424^e et 400^e Escadrons ont travaillé de concert pour retrouver un avion léger qui, après avoir quitté Toronto à destination du nord de l'Ontario avait été porté disparu. L'avion et le pilote ont été retrouvés sains et saufs à leur point de destination; ce dernier avait oublié de clôturer son plan de vol.

Dans l'Est, les appareils du 413^e Escadron ont survolé les plaines désolées du Labrador, à la recherche d'un avion léger qui était en retard, mais qui arriva par la suite à son point de destination. Ils ont également sauvé deux jeunes garçons dont le petit radeau voguait à la dérive au large de l'île du Prince-Édouard.

Ce travail de recherche et sauvetage ne se limite toutefois pas au Canada; en Europe par exemple, un pilote d'hélicoptère des Forces canadiennes a été tué et deux membres d'équipage gravement blessés quand leur appareil s'est écrasé au sol, le 16 mai. Ils exécutaient une mission de sauvetage au-dessus des villes du nord-est de l'Italie dévastées par un tremblement de terre. C'est ainsi que, pour avoir fait le sacrifice de sa vie, le capitaine Robert McBride, 42 ans, de Toronto et Lahr (Allemagne de l'Ouest), a reçu, à titre posthume, la plus importante décoration civile décernée pour bravoure par le gouvernement italien. Il faisait partie des 5 000 militaires canadiens stationnés dans le sud de l'Allemagne, et servait dans le cadre de l'OTAN.

Un poète québécois est honoré en France

Le poète et écrivain québécois, Pierre Morency, qu'on a surnommé "Le poète de l'amour", a obtenu au cours de l'été le prix Claude Sermet, attribué en France pour récompenser un poète étranger d'expression française. Le prix a été décerné à Pierre Morency pour l'ensemble de son oeuvre. La cérémonie a eu lieu à Rodez, dans le sud de la France.

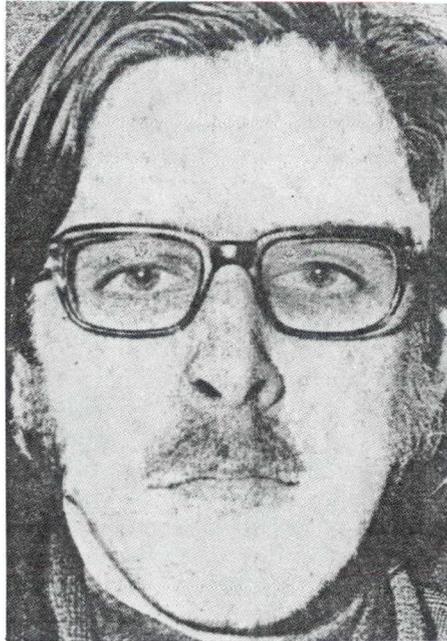
Le poète et son oeuvre

Pierre Morency est né en 1942, à Lauzon, petite ville située sur la rive sud du Saint-Laurent (presque en face de Québec). Pendant quelques années il joue le rôle d'animateur sur plusieurs plans. Il suscite la formation de groupes de poètes; il suscite des lieux et des moments où la poésie peut s'exprimer librement. Au début, il écrit plusieurs pièces de théâtre pour enfants. En 1968, alors qu'il est professeur de littérature, il remporte un prix de 1 000 dollars décerné par la compagnie *Imperial Tobacco Ltd.*; puis, en 1971, il obtient une bourse du Conseil des Arts du Canada. En mai de la même année il publie *La Jarnigoine*: c'est sa première pièce de théâtre pour adultes; à son sujet il écrit: "Ma pièce est la première au monde à porter ce titre; c'est aussi la première au monde se déroulant intégralement dans une salle d'attente (qui symbolise évidemment le Québec!) On me dit que c'est une comédie drôle...ce qui n'est pas courant dans notre littérature contemporaine; je ne tiens pas à ennuyer le public, tout comme je n'aime pas moi-même m'ennuyer au théâtre."

Le poète de l'Amour

Ses trois recueils de poèmes, publiés entre 1967 et 1970, sont étonnamment liés. Il reconnaît qu'ils témoignent pour lui d'une naissance. Le premier, intitulé *Poèmes de la froide merveille de vivre* réunit les poèmes d'amour d'un jeune homme qui s'émerveille devant l'amour, un amour clair comme l'eau, clair comme l'air et qui, en même temps prend conscience des réalités. Il voit que l'amour est sans cesse menacé par les forces multiples de la mort, et que le quotidien annule les plus grands élans de l'âme.

Le second recueil, *Les poèmes de la*



Pierre Morency

vie déliée, se termine par un constat de faillite, tandis que dans le dernier, *Au nord, constamment de l'amour*, l'auteur pose un regard lavé d'illusions sur le monde qui le soutient. "L'amour est encore présent, car, dit-il, je sais finalement que je ne serai jamais qu'un poète de l'amour."

En effet, Pierre Morency chante constamment l'amour; il l'appelle sans cesse. Selon lui, notre civilisation est à râler ses derniers râlements. La preuve? Le manque de respect accordé à la vie. Quand on lui demande comment il voit la femme, il répond: "L'homme a presque complètement et presque irrémédiablement détruit la femme...il est donc juste qu'elle le méprise aujourd'hui. Seuls les artistes et certains grands amoureux l'ont aimée, et la femme les a toujours grandis d'un surplus de sang et de vie." Et il ajoute: "Le monde est à l'image de ce que l'homme pense de la femme. Nous aurons à la regarder d'un regard neuf si nous voulons que le monde de demain soit respirable."

Une rose d'or à un Canadien

Un autre Canadien, M. Charles-Édouard Parent, professeur de français à l'Université Laval (Québec), a obtenu en 1975 la rose d'or du prix international *Les Trouvères* ((le Touquet-Paris-plage) pour son poème *Labrador* qui constitue aujourd'hui l'ouverture du recueil de poèmes qu'il vient de publier en avril

dernier à Vence (France), à compte d'auteur. Dans ce recueil, intitulé *De givre et de feu*, et illustré par un peintre vençois, le poète célèbre son pays de neiges longues et d'étés courts.

Au Manitoba, on pêche en toute saison

Le Manitoba est réputé pour son abondance de lacs cristallins, de rivières et cours d'eau qui en font un paradis des pêcheurs en quête de trophées.

On peut se rendre à bon nombre de ces cours d'eau poissonneux par les grandes routes ou par train; pour certains autres, les pêcheurs doivent prendre le bateau ou l'avion.

Vingt-cinq auberges sont accessibles par avion dans cette province et l'on y compte plus de 40 camps organisés.

Le nord du Manitoba possède un vaste réseau de lacs et rivières dont bon nombre se trouvent dans des coins perdus rarement envahis par des être humains.

La pêche en automne est exceptionnellement bonne dans ces eaux et le pêcheurs à la ligne trouvera de grosses truites grises près de la surface, en quête de nourriture avant que n'arrive la saison des glaces.

L'omble de l'Arctique, un cousin éloigné de la truite, habite ces eaux glacées. C'est un poisson de taille moyenne — environ deux livres — mais il est plus féroce et plus violent que tous les poissons de même taille. Dans la région, on l'appelle "pèlerin du nord".

Toute la région de Cranberry Portage à Flin Flon offre la possibilité de prendre des poissons du nord, de taille intéressante, dont le doré jaune et la truite. Le lac Athapapaukow, un des lacs les plus renommés, détient un record mondial: il y a quelques années, on y a pris une truite grise de 63 livres.

Le parc national du mont Riding, qui renferme environ 75 lacs, est également favorable à la pêche. La truite arc-en-ciel, les grands brochets et les dorés jaunes, pour n'en nommer que quelques-uns, y abondent.

Le parc provincial du mont Duck possède d'excellents lieux de pêche facilement accessibles.

La pêche au Manitoba est un sport de toutes les saisons, y compris l'hiver, surtout dans la région de White-shell qui possède d'excellentes routes et des pistes de moto-neige.

Les études supérieures à McGill, de ses débuts à nos jours

Deux volumes intitulés *McGill University Thesis Directory* (Répertoire des thèses et mémoires présentés à l'Université McGill) viennent de paraître; ils constituent un répertoire couvrant les années 1881 à 1973 et contiennent une liste des 10 500 thèses et mémoires acceptés par McGill et rédigés par des candidats visant un diplôme d'études supérieures. Ce total représente quelque 14% des 74 000 thèses présentées au Canada durant cette période.

On est impressionné non seulement par la masse des recherches effectuées au cours des premières années à McGill, mais aussi par les thèmes abordés.

Le premier mémoire en vue d'une maîtrise ès arts fut accepté en 1896. Son auteur, un diplômé en droit de McGill, l'avait intitulé *L'abolition de la peine capitale selon la philosophie hégélienne*. En 1905, un candidat à la maîtrise étudiait l'histoire de la société québécoise au XVII^e siècle dans un mémoire intitulé *Quebec in the seventeenth century, a study in social history*; en 1906, Walter Brown recevait sa maîtrise en présentant *Socialism in British Columbia* (Le socialisme en Colombie-Britannique), et en 1909, Mary J. Eaton, qui était loin d'être la première femme à obtenir un grade de maîtrise à McGill, consacra son mémoire à l'élément satirique dans les oeuvres des romancières anglaises depuis Miss Burney jusqu'à George Eliot. La même année, une autre étude fut consacrée à la peine capitale et, en 1913, Margaret C. Going (élue plus tard membre de la Chambre des représentants des États-Unis), s'attaquait à la question des prisons et de leur réforme, notamment aux États-Unis.

Une thèse, présentée en 1920, traitait du statut des femmes dans la province de Québec et une autre, présentée en 1930, était consacrée à la situation des Noirs au Canada.

La première thèse acceptée par le département de français, en 1906, était consacrée à Gérard de Nerval. Orville S. Tyndale, nommé plus tard adjoint au juge en chef de la Cour suprême du Québec et huitième chancelier de l'Université McGill, avait intitulé sa thèse *François Villon et la poésie lyrique en France au XV^e siècle*. Toutefois ce

n'est qu'entre les deux grandes guerres que des thèmes québécois tels que *Les origines du journalisme canadien-français* (1930) firent leur apparition au département de français.

(Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Andrew Allen, directeur du bureau de l'information de McGill.)

Colloque sur la syntaxe et la sémantique: une première au Québec

Du 30 août au 2 septembre avait lieu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) un colloque sur la syntaxe et la sémantique.

Ce vieux rêve des professeurs du département de linguistique s'est enfin réalisé grâce à la collaboration financière de l'UQAM, du Conseil des Arts du Canada, du ministère de l'Éducation ainsi que de la Coopération France-Québec.

Les échanges entre linguistes de différents pays ne sont pas chose nouvelle. C'était toutefois une innovation au Québec que de réunir ces professionnels pour un colloque d'une durée de quatre jours.

Près de 70 participants se sont inscrits le 31 août dernier, provenant de France, des États-Unis, du Canada. Parmi les invités d'honneur, quelques spécialistes de réputation internationale dont Joseph Emonds de Los Angeles et Jean-Paul Boons du Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique de France.

Nettement orientées vers la recherche fondamentale, les 26 communications présentées ont fait du colloque un lieu de débat théorique sur les principales questions de l'heure.

Fait important à souligner: six professeurs du département de linguistique ont publié et distribué dès le premier jour du colloque un manifeste sur la langue parlée au Québec. "Nous sommes un groupe de linguistes, écrivent-ils; autrement dit, notre métier est l'étude scientifique des langues à partir des faits de parole observés dans une communauté linguistique donnée... Ces dernières années, nous avons constaté avec étonnement la multiplication des jugements sur le "mauvais état" de la langue parlée au Québec. Nous nous sommes tus trop longtemps. Ces énoncés n'ont aucun fondement objectif et constituent un véritable danger social et politique; c'est pour-

quoi en tant que linguistes et en tant que Québécois, nous sentons la nécessité d'y répondre".

(Dans une parution ultérieure, nous reviendrons sur ce manifeste.)

Le Prairie Dog Central reprend le rail

Le *Prairie Dog Central*, une locomotive à vapeur d'autrefois, offre l'une des plus populaires excursions touristiques de Winnipeg, la capitale du Manitoba.

Le *Prairie Dog* ne se borne pas à transporter les visiteurs de Winnipeg à Grosse Isle, mais il leur offre aussi un retour dans le passé.

Les passagers plus âgés se souviennent de l'époque, pas tellement lointaine, où les locomotives à vapeur comme le *Prairie Dog* allaient jusqu'aux plages de Winnipeg et de Grand-Maraïs, ce qui donnait l'occasion aux citoyens de fuir la chaleur estivale de la ville.

Les enfants sont fascinés par l'authenticité des quatre wagons en bois, de l'engin actionné au charbon et du fourgon de queue. L'intérieur des wagons est en beau chêne, noyer et acajou ce qui recrée l'ambiance d'autrefois. Les fauteuils sont rustiques mais confortables.

Le train est loué et exploité par la *Vintage Locomotive Society*, un organisme à but non lucratif regroupant 20 membres dans la région.

Construction d'un tunnel routier

Le ministre des Transports, a annoncé que son ministère accorderait une subvention de 2 360 050 \$ pour la construction d'un tunnel routier à la future intersection du chemin Santa Rosa et des voies du Canadien-national à Edmonton (Alberta). Le solde du coût de ce projet de 4 720 100 \$, dont la construction doit commencer cette année, sera versé par la ville d'Edmonton.

Ce tunnel recevra la circulation routière sous huit voies de chemin de fer; il s'y trouve suffisamment d'espace pour deux autres voies qui serviront à des trains de banlieue rapides.

Le trafic ferroviaire est maintenant de trente trains par jour. On prévoit que la circulation routière atteindra 15 000 véhicules par jour en 1977; ce chiffre passera à 35 000 en 1985.

Le logement coopératif

Une coopérative de logements à but non lucratif est une sorte d'association conjointe dont les membres deviennent des copropriétaires et habitent des unités individuelles selon un mode de location fixé par une entente mutuelle. Il n'y a aucun dépôt initial à faire, mais par contre, le résident copropriétaire achète des actions de la coopérative qui sont remboursées selon leur valeur originale quand l'un des membres veut quitter l'association.

A but non lucratif

Le résident paie un loyer mensuel à la coopérative pour couvrir les frais de l'hypothèque, du bon fonctionnement ainsi que de l'entretien de l'ensemble du projet. De cette façon le membre de la coopérative paie seulement pour l'utilisation de son logement et non pour les investissements ou les profits de quelqu'un d'autres.

Sécurité

Les membres d'une telle organisation, ont la sécurité d'un bail assuré; cependant, ils peuvent partir, s'ils le désirent en vendant leurs actions à la coopérative.

Services coopératifs

Les membres d'une coopérative peuvent s'unir pour organiser des garderies d'enfants, des dépôts d'alimentation et des services récréatifs; ils ont aussi la possibilité d'acheter des marchandises en grande quantité.

Communauté coopérative

Les coopératives regroupent des gens de diverses classes sociales ayant des revenus et des emplois fort différents, mais cette forme de copropriété de logements attire particulièrement des personnes gagnant un revenu moyen, qui traditionnellement sont locataires, mais préfèrent ne pas vivre dans le contexte d'une relation propriétaire-locataire. Elles intéressent aussi de jeunes couples incluant ceux qui prévoient acheter une maison dans un avenir assez rapproché; des retraités qui préfèrent ne plus avoir la responsabilité d'une propriété privée et qui ne veulent pas non plus être continuellement sujets à des hausses arbitraires de loyer; des gens dont le



SCHL (Vancouver)

La coopérative d'habitation du village "De Cosmos" à Vancouver (C.-B.) a remporté, en 1975, le prix d'excellence en architecture (environnement urbain) de la Fondation Vincent Massey. Ce prix est offert en collaboration avec le Conseil des arts du Canada et la SCHL.

travail exige un déménagement fréquent; et finalement ceux qui ressentent le besoin de s'intégrer dans une plus grande communauté.

Avantages uniques

Les coopératives d'habitation constituent le seul genre de logement qui offre la sécurité de la propriété aux

personnes qui doivent ou préfèrent louer un logement ordinaire.

C'est la seule forme de logement social qui permette aux résidents de prendre part à la planification et à l'administration de l'immeuble dans lequel ils vivent. C'est, pour ainsi dire, la seule forme de propriété sur le marché du logement qui soit accessible aux gens à revenus modestes dans les

Le logement coopératif en Saskatchewan

Le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, a déclaré sa satisfaction de voir maintenant éliminés les délais imposés à ceux qui désiraient devenir propriétaires de logements coopératifs en Saskatchewan.

L'aide financière dispensée aux termes du programme fédéral d'aide pour l'accession à la propriété est principalement dirigée vers la production de logements à prix modestes. M. Danson a déclaré à ce sujet: "Nous encourageons les propriétaires à participer au programme coopératif en les aidant à bâtir eux-mêmes leurs demeures. En construisant leurs maisons, en partie de leurs propres mains, les futurs propriétaires peuvent contribuer grandement à en réduire le prix de revient au maximum.

Les bénéficiaires du programme

reçoivent, en Saskatchewan, une aide conjointe du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Des prêts fédéraux, consentis sans intérêt pendant une durée de cinq ans, ramènent le taux d'intérêt de la dette hypothécaire à 8%; une aide spéciale peut être accordée aux familles à faible revenu.

Les prêts LNH accordés en vue d'obtenir des logements coopératifs peuvent être approuvés aux termes du programme par des prêteurs du secteur privé (banques, sociétés de fiducie et compagnies d'assurance), si non, par la SCHL elle-même. Le programme coopératif PAAP, qui, espère-t-on, permettra la construction de 500 nouveaux logements cette année, est le fruit de la collaboration de la SCHL et de la *Saskatchewan Housing Corporation*.

très grands centres urbains. C'est aussi le seul genre de logement, appartenant à des particuliers, qui n'aggrave pas les poussées inflationnistes du marché du logement.

Progrès lents mais sûrs

Il est reconnu que les idées nouvelles doivent combattre bien des préjugés; ainsi, l'écricheuse, la vaccination, les chemins de fer, l'éducation gratuite — ont tous été combattus durant des générations par ceux qui n'aimaient pas les nouvelles manières de procéder ou qui n'en comprenaient pas le mécanisme. Personne ne devrait donc s'étonner ni se décourager si le logement coopératif n'est encore accepté qu'à de rares endroits au Canada. Lorsque Alphonse Desjardins a fondé la première caisse populaire (coopérative de crédit) à Lévis, au Québec, en 1900 (la première en Amérique du Nord), cette idée était tout à fait nouvelle de ce côté-ci de l'Atlantique et il rencontra toutes sortes d'obstacles. Cette étape a été franchie depuis longtemps; l'idée d'Alphonse Desjardins a fait ses preuves et les caisses populaires sont aujourd'hui florissantes partout. Il en sera sans doute ainsi du logement coopératif.

Un vestige de la traite des pelleteries

Ceux qui, cet été, se sont rendus en Colombie-Britannique ont eu la chance de faire un retour au passé en visitant le fort St. James, poste de traite des années 1890 dont la restauration a été entreprise par Parcs Canada.

Les événements qui ont entouré la découverte et le développement de l'Ouest captivent l'imagination de beaucoup de Canadiens. En effet, qui, parmi nous, n'aurait jamais entendu quelque anecdote sur la ruée vers l'or

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

du Klondyke ou sur la traite des pelleteries sur la côte du Pacifique?

Eh bien! le fort St. James vient nous rappeler cette époque exaltante et mouvementée: établi en 1806 par Simon Fraser, ce comptoir de la Compagnie du Nord-Ouest est passé aux mains de la Compagnie de la baie d'Hudson à l'occasion de la fusion des deux grandes compagnies en 1821. Il fut utilisé jusque vers la fin des années quarante et, par la suite, il fut conservé en excellent état, étant donné l'intérêt qu'il présentait pour la compagnie, pour la société historique de l'endroit, pour le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral.

Cinq des douze bâtiments construits à l'origine (1890) sont encore intacts. Ils constituent de superbes vestiges de ces constructions de bois de style *Red River*, populaires à l'époque. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada n'a donc pas hésité à reconnaître leur importance.

Restauration

Le 25 juin 1976 a marqué une étape importante dans les annales du fort St. James: ce fut le jour de son inauguration officielle en tant que monument historique, et de son ouverture au public. Trois bâtiments ont jusqu'à maintenant été restaurés: celui qui abritait l'entrepôt général et l'entrepôt à fourrures, la cache à poissons et les quartiers des hommes. Deux autres, la résidence de l'intendant et la laiterie, le seront bientôt.

Le fort St. James a été le premier à être établi sur les terres des Porteurs. Moins connus que les Haidas, les Kwakiutls ou les Nootkas, les Porteurs, de souche athabascane, possèdent une culture plus riche que celle d'autres tribus de l'intérieur de la Colombie-Britannique, car ils ont puisé aux traditions de leurs voisins de la côte nord-ouest. Ils tiennent leur nom de l'un de leurs rites funéraires: jadis, les veuves des Porteurs étaient obligées de retirer du bûcher les os carbonisés du défunt et elles les portaient sur leur dos dans un sac de cuir jusqu'à ce que la parenté puisse amasser assez de biens pour offrir un *potlatch*, cérémonie au cours de laquelle l'hôte, pour faire preuve de toute sa richesse, donnait des cadeaux à chacun de ses invités.

Jusqu'en 1860, le fort St. James joua un rôle de premier plan dans l'administration de la Compagnie de la baie d'Hudson. Son emplacement géographique

en fit le centre administratif et le centre d'approvisionnement de la Nouvelle-Calédonie: il était le siège de l'administration de huit autres forts, et c'est là que s'organisait la surveillance de la traite des fourrures sur une étendue de quelque 90 000 milles carrés.

Après 1860, l'arrivée de pionniers et l'établissement de nouveaux réseaux de transport favorisèrent la croissance de nouveaux centres d'affaires, mais le fort St. James demeura un lieu de transbordement de l'approvisionnement destiné à plusieurs postes de traite de la compagnie.

La quantité des denrées importées augmentant, la qualité de la vie du fort s'améliora et la demande en main-d'oeuvre s'accrut. Afin de faciliter le transport des denrées et d'en réduire le coût, on construisit un *Tramway*, au cours de l'hiver 1894-1895: il s'agissait de wagonnets que l'on devait pousser sur une voie menant à l'entrepôt général. (On prévoit la reconstruction du quai et de la voie au cours de la seconde phase des travaux de restauration.)

Situé à 600 milles au nord de Vancouver et presque aussi éloigné de Calgary et d'Edmonton, le fort St. James — sortant à coup sûr hors des sentiers battus — a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la traite des fourrures et dans le développement de l'Ouest.

"Anglos" à l'Université Laval

Chaque année, au cours de l'été, quelques centaines de "cousins" d'outre-frontière viennent à l'Université Laval (Québec) en qualité de "touristes de la langue". Là, dans la détente que procure le site enchanteur de la vieille capitale, ils apprennent à mieux connaître la langue française.

Plus de 800 anglophones âgés de 18 à 75 ans, venant de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et aussi du nord-est des États-Unis, de la Californie, du Mexique et même du Venezuela... (étudiants, professeurs, fonctionnaires, hommes d'affaires)... s'étaient inscrits durant la saison dernière à un cours intensif de six semaines (cinq heures par jour, cinq jours par semaine).

Pour ces Anglo-Canadiens et Américains ce fut l'occasion rêvée de perfectionner leur français de façon tout aussi agréable que pratique.